

LYCEE JEAN BART

MAISON DES LYCÉENS

Ce lieu de vie a pour objectif principal de fédérer les initiatives portées par les lycéens dans un esprit collectif, notamment dans les domaines culturel, artistique, sportif et humanitaire. Espace authentique de l'identité lycéenne, sa création, son fonctionnement, ainsi que ses activités relèvent entièrement de la responsabilité de chaque lycéen volontaire.

Aussi l'investissement des élèves sera vivement sollicité dès la rentrée !

Avant tout, espace de dialogue et de convivialité, ce lieu favorise les contacts privilégiés entre les élèves et les acteurs de la vie lycéenne.

La M.D.L accueillera les lycéens dans un espace de détente (musique, baby foot, ping-pong, etc), participera financièrement aux sorties et voyages scolaires, ainsi qu'au fonctionnement des différents clubs (musique, couture, etc...).

Les lycéens à jour de leur cotisation pourront occuper une fonction spécifique au sein de la M.D.L. (secrétaire, trésorier, président adjoint et autre)

Je soussigné(e)
responsable légal(e) de l'élève.....en classe de

O souhaite que mon enfant adhère à la Maison Des Lycéens de Jean Bart pour l'année 2026/2027, et verse la somme de **10 EUROS en chèque (à l'ordre de la MDL) ou en espèces.**

O ne souhaite pas que mon enfant adhère à la Maison Des Lycéens de Jean Bart et renonce à ses avantages.

**Coupon à joindre obligatoirement dans l'enveloppe
accompagné du règlement.**

Le bureau de la M.D.L.